



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX

76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 22

contact@samusocial-federation.org

SOMMAIRE

ACTIVITES ET MISSIONS.....	3
➔ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION	3
➔ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION	4
➔ PUBLICS VISES PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION.....	4
➔ ÉCHELLE D'INTERVENTION DE LA FÉDÉRATION	5
VIE FEDERALE	6
➔ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2020	6
➔ CONSOLIDER LE RESEAU DE LA FÉDÉRATION	6
INDICATEURS DE RESULTATS.....	8
ANIMER LES SAMU SOCIAUX.....	9
➔ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX	9
REPRESENTER LES SAMU SOCIAUX	10
➔ CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE DE NOUVELLE AQUITAINE.....	10
➔ REPRESENTATION AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS.....	10
➔ INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS	11
➔ PARTICIPATION AUX EVENEMENTS DES RESEAUX PARTENAIRES.....	12
➔ DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION	12
DEVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE	13
➔ L'ETUDE NATIONALE MARAUDES SUR LE SANS-ABRISME	13
➔ APPEL A PROJETS DE LA FONDATION MONOPRIX	14
OUTILLER LES SAMU SOCIAUX	16
➔ LE REFERENTIEL DES MARAUDES ET SAMU SOCIAUX	16
➔ LES JOURNEES REGIONALES DE SENSIBILISATION A L'USAGE DU REFERENTIEL.....	17
➔ DONS DE MASQUES.....	17

ACTIVITES ET MISSIONS

→ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

Conformément à ses orientations stratégiques, la Fédération Nationale des Samu Sociaux vise à fédérer, représenter et assister, à l'échelon national, l'ensemble des actions, services, associations et organisations qui opèrent sous le nom de « Samu Social », ainsi que toute personne et organisation (le plus souvent services dénommés maraudes ou équipes mobiles) dont la mission est de réaliser des prestations dites de « Samu Social » telles que décrites par le référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu Sociaux¹.

Précisément, la FNSS a pour objectifs de :

- **Fédérer** : favoriser les échanges entre Samu Sociaux, via les outils d'information et de communication de la Fédération (site internet, groupes de travail etc.) sur des problématiques communes (publics rencontrés, partenariats, financements, observation sociale, etc.).
- **Représenter** : assurer la représentation des intérêts communs des structures adhérentes, par la participation à des instances de pilotage / réflexion / coordination / comité de suivi, etc. sur le champ de la veille sociale et de la prise en charge des personnes sans-abri.
- **Assister** : proposer des actions communes et appuyer la création ou le développement des Samu sociaux.

La Fédération Nationale des Samu Sociaux vise également à promouvoir et défendre les valeurs inscrites dans sa charte éthique adoptée en octobre 2016 et incluse en annexe de ses statuts lors d'une Assemblée générale extraordinaire dédiée :

- **La dignité** : préserver et rendre sa dignité à la personne en détresse physique ou sociale. La reconnaissance de ce droit implique d'admettre son mode de vie avec tact et respect. Elle induit aussi de proposer une aide et un hébergement social ou médical d'urgence dans le respect de sa volonté.
- **La solidarité** : assurer à la personne rencontrée le droit à la protection médicale et /ou sociale prévue pour sa situation. Ce qui implique la mise en œuvre des soins sans condition d'ouverture de droits et la recherche de l'ensemble des droits existants pour tous et toutes. Ce principe induit aussi la recherche d'hébergement à moyen ou à long terme, l'entrée dans un réseau de solidarité nouvelle et l'accès aux soins nécessaires, préventifs, curatifs, palliatifs en fonction de l'état de la personne et du degré d'urgence.
- **La citoyenneté** : assurer à la personne rencontrée le droit à l'information, la communication, la participation et l'exercice de ses droits et devoirs civiques. La reconnaissance de ce droit implique de donner les moyens à la personne de pouvoir justifier de son identité civile, d'être en mesure de s'informer et de se former pour communiquer et rompre l'isolement, ou d'y être aidé. Elle induit aussi la connaissance de l'intégralité de ses droits et à la capacité de participer à la vie sociale, économique et politique du pays.

¹ Référentiel des Maraudes et Samu Sociaux - http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/referentiel-missions-evaluation-2018_maraudes_et_samu_sociaux.pdf

➔ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

Les missions de la Fédération sont les suivantes :

- **Animer et développer un réseau d'acteurs professionnels et bénévoles agissant auprès des personnes à la rue** pour aller à leur rencontre, le cas échéant apporter un soutien matériel et moral.
- **Développer l'observation sociale en produisant des données** tant sur les ménages rencontrés en rue que sur l'activité et les moyens des maraudes et Samu Sociaux.
- **Accompagner les Samu Sociaux à l'aide du référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu Sociaux²** notamment en proposant des formations aux équipes, professionnelles comme bénévoles.
- **Proposer une expertise aux services dénommés « Samu Sociaux »** sur les politiques publiques qui régissent leur activité et sur les modalités d'intervention auprès des personnes rencontrées à la rue et leurs partenaires.
- **Développer le réseau de partenaires** et créer des ponts entre le secteur de l'urgence sociale et celui du médical, sanitaire, psychiatrique, de l'hébergement, du logement, de l'accès aux droits, etc. pour améliorer la prise en charge des personnes rencontrées à la rue.
- **Agir auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels** (gouvernement, administrations centrales, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) **pour faire connaître l'activité des Samu Sociaux, sensibiliser et alerter sur la situation des personnes rencontrées à la rue** et construire dans une logique partenariale des propositions politiques et techniques d'amélioration.

➔ PUBLICS VISES PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération Nationale des Samu Sociaux intervient auprès des Samu Sociaux adhérents de la Fédération, mais également des autres équipes mobiles et maraudes, des têtes de réseaux associatifs, de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du secteur social, médical, etc. Parmi les bénéficiaires indirects de la Fédération figurent bien évidemment les personnes à la rue en situation d'exclusion et en processus de désaffiliation sociale.

Ci-après les bénéficiaires de l'action de la Fédération :

- **Les Samu Sociaux adhérents de la Fédération** : leurs instances de gouvernance et de direction, et leurs équipes de terrain (salarié·e·s et bénévoles).
- **Les partenaires, publics comme privés, des Samu Sociaux**, qui souhaitent s'informer ou échanger sur les problématiques de l'urgence sociale et de la grande exclusion, participer aux réflexions et aux travaux de la Fédération.
- **Les particuliers qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles**, pour venir en aide aux personnes à la rue et s'informer en tant que citoyen·ne.
- **Les personnes rencontrées à la rue en situation d'exclusion sociale** (bénéficiaires indirects des actions de la Fédération) au travers de ses actions partenariales, de plaidoyer, et de ses travaux pour faciliter la montée en charge des équipes de Samu Sociaux, la Fédération vise une amélioration de la prise en charge des personnes à la rue et une résorption progressive et durable du sans-abrisme.

² [Ibid.](#)

→ ÉCHELLE D'INTERVENTION DE LA FÉDÉRATION

L'action de la Fédération a un rayonnement principalement national. Elle est mise en œuvre à destination de l'ensemble du réseau des Samu Sociaux en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-Mer. Les outils développés et les enseignements issus des réflexions partagées avec les Samu Sociaux et leurs partenaires sont diffusés et essaimés à l'ensemble des territoires.

Les actions et les orientations portées par la Fédération Nationale des Samu Sociaux se diffusent également en dehors des frontières nationales par l'intermédiaire de son membre fondateur : le Samu Social International (SSI). Le SSI compte 17 dispositifs dans le monde dont 7 spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue et 2 spécialisés dans la problématique des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales. La majorité des antennes se trouve en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et en Amérique latine.

En 2020, le SSI a élaboré avec ses partenaires un outil d'autodiagnostic des équipes mobiles largement inspiré du référentiel de mission et d'évaluation des maraudes et Samusociaux » créé par la FNSS et la FAS.

De même, la documentation, protocoles et fiches techniques diffusés par la FNSS dans les premiers mois de la crise COVID ont permis au Samu Social International d'appuyer efficacement ses partenaires Samu Sociaux dans la conception et mise en place de leurs protocoles et actions ciblées de lutte contre le COVID et ses impacts.

VIE FEDERALE

➔ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2020

Le Conseil d'Administration, instance dirigeante de la Fédération, se réunit régulièrement. Ces réunions, lieux de réflexion et de décisions, permettent de gérer les affaires courantes ainsi que le bon fonctionnement de la Fédération.

Les administrateurs·trice·s de la Fédération Nationale des Samu Sociaux ont tous une fonction salariée au sein d'un Samu Social ou d'une association gestionnaire de maraudes. Leur participation à la vie fédérale est une mise à disposition gracieuse de leur employeur. Cette mise à disposition est relativement importante en 2020 au regard de l'activité croissante de la FNSS. Le conseil d'administration est composé de :

- **Florence LAMARQUE** – Présidente – Samu social de Bordeaux (2021)
- **Jean-Jacques ELEDJAM**³ – Vice-président – Croix-Rouge Française (de droit)
- **Christelle GIULIANI** – Secrétaire – Samu social de Nice (de droit)
- **Alexis DERACHE**⁴ – Trésorier – Samu social de l'Oise (2023)
- **Maud BIGOT** – Administratrice – Samu social de Lyon (2022)
- **Christophe VISENTIN** – Administrateur – Samu social de Cannes (2023)
- **Jérôme RYBINSKI** – Administrateur – Samu social de Lille (2023)
- **Christine LACONDE**⁵ – Administratrice – Samu social de Paris (de droit)
- **Marie CHUBERRE** – Administratrice – Samu social international (de droit)
- **Sébastien PERRINEL**⁶ – Administrateur – Samu social de Nantes (2023)
- **Fabienne FORVEILLE** – Administratrice – Samu social de Caen (2022)
- **Joachim HYASINE** – Administrateur – Samu Social Guyane (2023)
- **Jean-Marc THONNAT** – Administrateur – Accueil De Jour Marseille (2023)

➔ CONSOLIDER LE RESEAU DE LA FÉDÉRATION

Au travers de ses adhérents dont trois têtes de réseaux (l'Ordre de Malte, la Croix-Rouge Française et le Samu Social International), **la Fédération représente et s'appuie sur une vingtaine de personnes morales différentes représentant plus de 300 équipes mobiles et Samu Sociaux différents en France et à l'étranger.**

La Fédération crée également des partenariats forts avec d'autres réseaux dont un privilégié avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité⁷. **La Fédération Nationale des Samu Sociaux et la Fédération**

³ Représenté par Thierry COUVERT-LEROY

⁴ Représenté par Stevens DUVAL

⁵ Représentée par Anne-Ségolène GOUMARRE

⁶ Représenté par Laurent COURAUD

⁷ La Fédération des Acteurs de la Solidarité regroupe plus de 870 associations qui gèrent près de 2.700 établissements et services qui œuvrent à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des acteurs de la solidarité promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion et à l'évolution des politiques publiques qui les concernent.

des Acteurs de la Solidarité ont en effet conclu un partenariat au printemps 2015 pour renforcer l'animation et la représentation des Samu Sociaux et des équipes mobiles de leur réseau respectif.

Ce partenariat a été reconduit en 2020 autour de trois orientations stratégiques majeures :

- **Animation de réseau**
 - Echange de pratiques et de réflexion
 - Co construction d'une expertise, de positionnements, d'outils et de livrables
 - Organisation de journées de sensibilisation à dimension régionale et nationale
- **Représentation**
 - Représentation auprès des pouvoirs publics, sur la prise en compte des personnes sans-abris, des missions et actions développées par les maraudes et Samu Sociaux
 - Interpellation des pouvoirs publics et de l'opinion à travers de la presse, des courriers, des actions de mobilisations
 - Lobbying sur l'évolution des dispositifs pour les adapter aux besoins, et sur les moyens
- **Analyses et Expertise**
 - Accès à des Informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale et de l'hébergement/logement
 - Observations et études sur les dispositifs et les publics

INDICATEURS DE RESULTATS

Principaux objectifs 2020	Résultats constatés en 2020
Animation de réseau	- Organisation de 3 Groupe de Travail National (GTN) Maraudes - Diffusion et appropriation du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu Sociaux - Réunion des instances statutaires (4 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale) - Rédaction d'articles et publications - Diffusion d'information (site Internet de la FNSS, réseaux sociaux, <i>mailing</i>)
Représentation et valorisation	- Participation active aux groupes de travail et réunions de concertation organisés par les services de l'Etat (DGCS / DIHAL) - Portage de propositions sur les équipes mobiles et maraudes dans les réunions institutionnelles et instances décisionnelle (DGCS / DIHAL / ministères) - Remontées des situations territoriales auprès du cabinet de la ministre en charge du logement et auprès des administrations centrales - Diffusion des travaux du Groupe de Travail National (GTN) Maraudes
Participation à l'observation sociale par les Samu sociaux	- Élaboration et mise en œuvre d'une étude nationale Maraudes - Recrutement d'un chargé d'études en contrat d'apprentissage
Appui et outillage	- Diffusion d'information (newsletter via la FAS, site Internet de la FNSS, courriels) - Participation à la concertation sur la formation « Aller-vers » - Production d'analyse et d'expertise sur les politiques publiques relevant de la lutte contre le sans-abrisme - Travaux de digitalisation de la formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation

ANIMER LES SAMU SOCIAUX

➔ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX

Depuis la fin de l'année 2015, la Fédération Nationale des Samu Sociaux anime un groupe de travail national sur les Samu Sociaux composé d'une trentaine de membres reflétant aussi bien la diversité des territoires que celles des organisations. Il vise à **développer une expertise, des positionnements, des outils pratiques à destination des Samu Sociaux, favoriser les échanges et la diffusion d'informations sur des problématiques communes.**

En 2020, trois réunions du groupe de travail se sont tenues aux mois d'avril, septembre, et décembre. Ces réunions ont principalement portées sur l'actualité de la veille sociale mais également sur des thématiques approfondies pour lesquelles un.e intervenant.e peut être convié.e.

Ci-après suivent les thématiques de 2020 :

- **Présentation des premiers résultats de l'Etude Nationale Maraudes 2020 avec un focus sur les maraudes participantes, le profil des ménages rencontrés en rue et le non-recours**, G CHERUY, chargé de mission FAS nationale
- **Travaux d'identification des surcoûts portés par les associations lors de la crise sanitaire**, G CHERUY, chargé de mission FAS nationale
- **Echanges en atelier afin de définir une liste de recommandations post-confinement au profit des personnes sans-abri et des dispositifs de première ligne**, G CHERUY, chargé de mission FAS nationale
- **Présentation et échanges sur l'AMI DIHAL Grands Marginaux**, F LAMARQUE, présidente de la FNSS
- **Echanges sur le groupe de travail « Accompagnement et insertion sociale et professionnelle » du CNLE**, F LAMARQUE, présidente de la FNSS
- **Travaux préparatoire à l'étude nationale Maraudes 2021**, G CHERUY, chargé de mission FAS nationale
- **Travaux de concertation sur l'aller-vers**, G CHERUY et A BREGER, chargés de mission FAS nationale

La Fédération diffuse régulièrement des informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale, de l'hébergement et du logement. Elle relaie également les productions des réseaux partenaires pour outiller ses adhérents et alimenter la réflexion du réseau.

REPRESENTER LES SAMU SOCIAUX

➔ CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE DE NOUVELLE AQUITAINE

Dans la continuité du partenariat national avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)⁸, la **FNSS a structuré son action d'outillage et d'accompagnement de ses adhérents en signant une convention avec la Fédération des acteurs de la solidarité de Nouvelle Aquitaine**. Très opérationnelles, les actions engagées par la susdite convention portent sur :

- La production du prototype du nouveau contenu de sensibilisation et de formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu Sociaux. Fort de la première journée de sensibilisation en 2019, la FAS Nouvelle-Aquitaine et la FNSS souhaitent travailler à la création d'une seconde phase de travail autour de l'appropriation des bonnes pratiques du référentiel.
- L'organisation de journées inter-régionales réunissant les équipes de maraudes et Samu Sociaux sur la thématique « sensibilisation et de formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu Sociaux ».
- L'animation d'un Groupe de Travail National Maraude en septembre 2020.

Malheureusement, la crise sanitaire a contraint la FNSS a décidé du report du calendrier des journées de formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation ainsi que la production d'un nouveau contenu. Afin de pallier le report de ces deux actions, la FNSS et la FAS Nouvelle Aquitaine ont décidé en 2020 :

- La digitalisation du contenu de la formation à l'usage du référentiel afin de permettre aux équipes des maraudes et Samu Sociaux de se sensibiliser et se former en ligne. Cette digitalisation du contenu propose un parcours d'environ une heure ponctué de quizz et de vidéos sur les items recensés dans le référentiel.

Ce partenariat perdurera en 2021 sur les mêmes axes stratégiques et opérationnels.

➔ REPRESENTATION AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

En 2019, la Fédération a été sollicitée par la DGCS pour participer à des groupes de travail sur la thématique des maraudes. Ces réunions avaient pour principal objectif de créer des outils pour accompagner les Samu Sociaux et maraudes dans leur mission mais également d'améliorer le pilotage des politiques publiques par l'Etat dans les territoires. Quatre thématiques ont été retenues par la DGCS : pilotage des maraudes, coordination des maraudes, santé, observation sociale et formation des équipes.

Ces groupes de travail ont abouti à la **création d'un référentiel DGCS / FNSS / FAS de pilotage des maraudes à destination des services déconcentrés de l'Etat**.

En 2020, le calendrier prévu pour ces groupes de travail n'a pas pu être tenu en raison de la mise en place du service public de la rue au logement, puis de la crise sanitaire. La FNSS espère que la DIHAL, désormais compétente en matière de pilotage des politiques publiques concernant les acteurs de la

⁸ Cf. partie « Vie fédérale – Consolider le réseau de la Fédération »

veille sociale, maintiendra ses temps d'échanges et de concertation si importants pour les acteurs associatifs ainsi qu'un calendrier afférent.

La Fédération a également participé aux réunions ministérielles organisées dans le cadre du suivi de la période hivernale 2019-2020-2021, exceptionnellement prolongée pendant 19 mois en raison de la crise sanitaire, ce afin de faire valoir le travail quotidien des Samu Sociaux et des maraudes mais aussi interpellé sur les difficultés rencontrées pendant ces périodes.

Enfin, lors de sa réunion du 26 juin 2020, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a décidé de créer un groupe de travail sur l'accompagnement social et professionnel

Cette question de l'accompagnement social et professionnel se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que la crise fait peser un risque accru de décrochage scolaire, professionnel mais aussi social, d'isolement, et de sentiment d'inutilité et d'impuissance.

Le CNLE avait souligné l'importance de l'accompagnement et attiré l'attention sur plusieurs points :

- La qualité de l'accompagnement : prise en compte de la globalité de la personne accompagnée et de son environnement ; disponibilité des accompagnateurs à l'écoute ;
- L'adaptation de l'accompagnement aux publics ...: familles, jeunes, familles monoparentales, mais aussi publics « spécifiques » (jeunes sortants de l'ASE, personnes libérées de prison, gens du voyage) ;
- et aux besoins : insertion professionnelle, accompagnement numérique, intermédiation locative ou tout autre alternative à l'hébergement, et accompagnement dans la vie quotidienne (sécurité alimentaire, inclusion bancaire, accès aux droits, etc.

L'objectif de ces groupes de travail est la publication d'un rapport en juin 2021.

Il apparaissait important pour la FNSS que nos publics, nos compétences de salariés et notre profession soient représentés lors de ce groupe de travail. Florence LAMARQUE, la présidente de la FNSS, est rapporteure au sein de ce groupe de travail pour y représenter les maraudes et Samu Sociaux et défendre notamment l'accompagnement et l'insertion des publics rencontrés en rue.

➔ INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS

En 2019, dans le cadre de la mise en place du **service public de la rue au logement**, la Fédération a rédigé une contribution en :

- rappelant les principes fondamentaux tels l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement, fondements légaux garants du sens et de l'efficacité des interventions des maraudes,
- demandant la professionnalisation et la pérennisation à l'année des maraudes pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables,
- interrogeant sur la gouvernance partagée et territoriale des SIAO,
- alertant sur l'importance de la mise en visibilité des personnes en non-recours.

En 2020, dans la continuité de cette contribution, la FNSS a participé à des temps d'échanges avec la DIHAL afin de faire valoir les intérêts des maraudes et Samu Sociaux et plus largement des acteurs de la veille sociale.

Aussi, tout au long de l'année, au cours de réunions organisées par le cabinet du ministère en charge du Logement, la Fédération a pu saisir directement le ministre sur des situations inquiétantes observées par les adhérents sur les territoires, particulièrement sur les impacts de la crise sanitaire sur les publics en situation de rue comme pour les équipes des maraudes et Samu Sociaux.

➔ PARTICIPATION AUX EVENEMENTS DES RESEAUX PARTENAIRES

La représentation de la Fédération est assurée au travers de la **participation à des colloques** sur les thématiques de la lutte contre la grande exclusion et la pauvreté, l'urgence sociale, le sans-abrisme, au niveau local, national ou européen.

Elle s'effectue également via des **visites de terrains auprès des acteurs de la veille sociale, de l'hébergement et du logement**, visant à garantir des temps d'observation des fonctionnements et des spécificités de chacun, le recueil des problématiques et des besoins. Certaines visites peuvent être de portée généraliste, d'autres peuvent s'effectuer sur des thématiques précises.

Dans ce cadre, en 2020, le chargé de mission responsable de la mise en œuvre des missions de la FNSS s'est rendu en Nouvelle-Aquitaine et en Auvergne-Rhône-Alpes. Des déplacements restreints contrairement aux années précédentes, en raison de la crise sanitaire.

En 2019, la FNSS a rejoint **Coalition Eau, collectif réunissant 30 ONG** françaises engagées pour promouvoir un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, tout en préservant les ressources en eau.

Consciente que le problème de l'accès à l'eau et à l'assainissement est avant tout un problème de volonté politique, de changement des mentalités et de modification des pratiques, la Coalition engage un certain nombre d'actions de plaidoyer auprès des différentes instances ayant des leviers d'action pour sécuriser l'accès à l'eau pour tous. Cette problématique est particulièrement présente dans le quotidien des usagers des Samu sociaux, alors que les points d'accès à l'eau potable, les espaces d'hygiène (« bains municipaux ») se raréfient dans l'espace public. Un des axes forts de la stratégie 2020 de la coalition s'est appuyé sur les échéances électorales municipales, afin de sensibiliser les candidats et futurs élus sur le droit à l'eau et à l'assainissement. Concernant cet axe, la FNSS s'est fait le relai du plaidoyer de Coalition Eau, particulièrement dans les villes où les publics rencontrés en rue, dans les squats ou les bidonvilles ont des difficultés d'accès.

➔ DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

A la suite d'un chantier en collaboration avec l'ensemble des membres de la Fédération, un site internet⁹ dédié a vu le jour en 2017.

Il offre une interface avec les adhérents, les partenaires, les entités qui souhaitent s'organiser en Samu social et de manière plus large, le grand public. Il renseigne l'histoire de la Fédération et son organisation statutaire, ses valeurs, ses actions et ses publications. Un formulaire de contact permet aux citoyens et associations de poser des questions, ainsi qu'envoyer une demande d'adhésion.

En 2019, la Fédération avait signé une convention de partenariat avec l'association Passerelle et Compétences afin de renouveler sa plaquette de présentation et mettre en valeur ses missions et le réseau d'acteurs qu'elle représente. Celle-ci nous a permis d'avoir accès à des compétences de professionnel.les bénévoles en graphisme et communication. Cette plaquette a été finalisée en 2020 et a été imprimée en 500 exemplaires. Elle sera distribuée à l'occasion des formations à l'usage du référentiel et des groupes de travail dès que ces travaux pourront se faire en présentiel.

⁹ <https://www.samusocial-federation.org/>

DEVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE

→ L'ETUDE NATIONALE MARAUDES SUR LE SANS-ABRISME

Comme suite à l'embauche d'une chargée d'étude dédiée en novembre 2019 et dans le cadre de la mission d'animation et de représentation des Samu sociaux et des maraudes, **la FNSS avec l'appui de la FAS ont lancé une étude nationale maraudes sur le sans-abrisme les 14 et 15 janvier 2020.**

Cette étude a un double objectif : d'une part de transformer le regard que la société peut porter sur le sans-abrisme et d'autre part de donner des clés aux décideurs politiques les moyens de lutter contre. Il s'agit également de valoriser les actions et les missions des Samu Sociaux et des maraudes qui jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans-abri, pour aller vers les personnes à la rue et initier un parcours d'insertion.

Précisément, l'étude vise à :

- Proposer un outil commun d'observation de l'activité des maraudes et des Samu sociaux.
- Donner de la visibilité sur l'activité des maraudes et les publics qu'elles rencontrent.
- Disposer d'éléments de connaissance sur le profil des personnes à la rue rencontrées par les maraudes, leurs parcours, leurs demandes, et les réponses qui leur sont apportées.
- Consolider l'observation sociale pour améliorer qualitativement les dispositifs de prise en charge des personnes à la rue.

Cette étude contient des données sur les maraudes (composition des équipes, territoires d'intervention, équipements, prestations proposées, etc.) et sur les ménages rencontrés (profils, parcours d'errance, situation au regard de l'hébergement et du logement, problématiques de santé, demandes adressées aux maraudes, etc.).

La personne en charge de l'étude a pu prendre connaissance des précédentes enquêtes flash et de leurs résultats. En lien avec les préconisations de fin d'étude qui avait été proposées, ainsi que des échanges auprès du CA de la FNSS, nous avons pu consolider les deux questionnaires et donner à l'étude une meilleure cohérence fonction des enjeux actuels du secteur.

Dénommé auparavant « Enquête flash », ce travail statistique est devenu l'Etude nationale maraudes sur le sans-abrisme.

Comme suite à la collecte des données les 14 et 15 janvier 2020, leur analyse a été réalisée dans la foulée et l'étude a été publiée en mai 2020 sous deux formats, une version complète et une version synthétique, qui ont fait l'objet d'une communication auprès des services de l'Etat, des associations, des médias, des membres de la FNSS ainsi que sur le site Internet de la FNSS.

L'étude a recueilli la participation de 39 départements dans 12 régions pour 707 questionnaires passés auprès des ménages rencontrés. Les conclusions sont édifiantes avec notamment:

- Une majorité d'hommes isolés de 25 à 45 ans avec des problématiques de santé somatique et addictologique
- Le non-recours au 115 particulièrement important
- Le 115, facteur d'exclusion des personnes sans-abri sans téléphone
- Le non recours s'accroît avec l'âge et le temps à la rue
- Des demandes faites auprès des maraudes centrées sur l'écoute et les besoins primaires

Au regard de ces conclusions, il s'avère que plus le temps passé dans la rue est important, plus le non-recours augmente. Il importe donc d'agir pour le prévenir. Dans l'état actuel du dispositif, la FNSS tient à souligner plusieurs points essentiels concernant les maraudes :

- Arrêter de considérer essentiellement les maraudes comme une réponse aux besoins primaires. Au regard du non-recours observé, considérer les maraudes comme un acteur principal de la mise en place du service public de la rue au logement en pérennisant les équipes et renforçant les maraudes bénévoles afin de pouvoir accompagner les personnes vulnérables en rupture et éloignées de toute forme de lien.
- Renforcer la dimension santé des maraudes en permettant le recrutement de personnel soignant au sein des équipes ou une meilleure articulation avec les dispositifs de soins, et notamment les ARS.
- Mener collectivement (associations, personnes accompagnées, collectivités, État) une réflexion sur une évolution du 115 au regard de la fracture numérique et « téléphonique » observée avec une mise en perspective de l'évolution des missions des maraudes et plus généralement des dispositifs de veille sociale.

Au regard du plébiscite de l'étude par les acteurs du secteur et les services de l'Etat, dès septembre 2020, la FNSS a recruté un chargé de mission en contrat d'apprentissage afin de mener une étude comparative en janvier 2021. Le dernier trimestre a été consacré à la définition de l'aspect général de l'étude, sa mise en œuvre opérationnelle ainsi que l'architecture des questionnaires dont les principaux angles retenus sont :

- comparative à celle de janvier 2020 en reprenant les mêmes blocs de questions,
- mesure des impacts du confinement et des mesures sanitaires,
- évolution des demandes de prestation des personnes,
- évolution des pratiques des maraudes.

L'étude sera reconduite au printemps 2021 afin de constater d'éventuelle différence sur la situation des personnes sans-abris hors et durant la période hivernale. C'est la comparaison de ces données sur le long terme qui permettra de mener à bien l'observation sociale et d'en tirer in fine les bénéfices : une meilleure prise en charge des sans-abris.

La FNSS profite du présent rapport d'activités pour remercier l'ensemble des équipes des Samu Sociaux et maraudes qui ont participé et donné du temps à cette étude.

➔ APPEL A PROJETS DE LA FONDATION MONOPRIX

En 2019, la FNSS a été contactée par la Fondation Monoprix afin de participer à un appel à projet pour une dotation de 300 000 Euros. Cette opportunité de diversification des actions, des partenaires et des financements a évidemment été saisie par la Fédération.

Constatant depuis plusieurs années la massification du sans-abrisme et l'aggravation des situations des personnes rencontrées dans la rue, le projet présenté visait à réaliser des enquêtes auprès des personnes victimes de la grande exclusion, ce à travers toute la France. Les résultats de ces enquêtes avaient vocation à être diffusés auprès des professionnels du secteur et du grand public afin de rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes sans abri, mettant en perspective la solitude à laquelle certains doivent faire face quotidiennement.

Fonction des possibilités de mise en œuvre, afin d'apporter une réponse aux difficultés recensées, des actions auprès des personnes sans-abris dans les magasins Monoprix ou à proximité auraient été engagées pour les aider dans leur quotidien.

Dans cette continuité, le projet aurait permis la création de modules de sensibilisation du personnel Monoprix afin de changer le regard porté sur le sans-abrisme et donner des clés pour atténuer la solitude des plus exclu.e.s en usant de la proximité des magasins de la marque. Cette sensibilisation à

l'aller-vers et la prise de contact aurait également été proposée aux habitants du quartier des magasins Monoprix concernés.

Étalé sur une période de trois années, le projet est parvenu au dernier tour de sélection face à trois autres projets mais, lors de la soutenance en janvier 2020, il n'a malheureusement pas été retenu par le Conseil d'administration de la Fondation Monoprix.

→ LE REFERENTIEL DES MARAUDES ET SAMU SOCIAUX¹⁰

Conformément aux attentes exprimées par les équipes mobiles et les Samu Sociaux a été créé en 2018 un outil de référence visant à accompagner les équipes des Samu sociaux dans une perspective de réflexion et d'évolution de leurs pratiques, de leurs postures vis-à-vis des personnes qu'elles rencontrent, de leurs organisations internes et externes : **le référentiel des maraudes et Samu Sociaux**. Réalisé en partenariat avec la Fédération nationale des Samu Sociaux et avec le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), **il a été publié en octobre 2018**.

Cet outil de référence a trois objectifs :

- rappeler le cadre éthique d'intervention et les valeurs portées par les maraudes et Samu sociaux,
- garantir la qualité des actions et prestations réalisées par les maraudes et Samu sociaux,
- offrir un outil d'auto-évaluation autour des pratiques d'intervention sociale dans une perspective de réflexion, d'analyse, d'évolution et de professionnalisation des pratiques.

Ainsi, afin d'accompagner les maraudes et Samu Sociaux dans leur démarche de réflexion et d'évolution de leurs pratiques professionnelles et/ou bénévoles, la Fédération nationale des Samu Sociaux et la Croix Rouge française ont souhaité apporter un outil permettant de faciliter le processus d'auto-évaluation et la construction d'un « plan d'action » au sein des services.

Ce référentiel se compose des 13 missions principales qui constituent le cœur du travail des maraudes et Samu sociaux :

- Aller vers la personne
- Créer un lien avec la personne
- Evaluer la situation de la personne
- Faire émerger la demande de la personne
- Accompagner la personne ; Orienter la personne vers les dispositifs et acteurs adéquats
- Alerter les partenaires, les acteurs locaux, les pouvoirs publics
- Restituer son activité auprès des partenaires, financeurs
- Participer à l'observation sociale des besoins
- Sensibiliser les pouvoirs publics, les partenaires et l'opinion publique
- Travailler en partenariat
- (Se) former et (s') informer
- Appliquer et respecter les droits et libertés de la personne

Tout au long de l'année 2020, il a été diffusé à la fois par la Fédération des acteurs de la solidarité, la Fédération nationale des Samu sociaux et la Croix Rouge française mais également par la DGCS et la DIHAL auprès des administrations centrales et services déconcentrés (DGS, ARS, DRJSCS, DDSCS).

¹⁰ https://www.federationsolidarite.org/images/stories/PDF/Referentiel-missions-evaluation-2018_VDEF.pdf

➔ LES JOURNEES REGIONALES DE SENSIBILISATION A L'USAGE DU REFERENTIEL

Afin de faciliter l'appropriation du référentiel, la FNSS propose de manière décentralisée des journées de sensibilisation à destination de l'ensemble des intervenants bénévoles ou professionnels.

Le public visé est les équipes de maraudes (intervenants sociaux, IDE, responsables, directeur.trice.s), salariés comme bénévoles ou initiatives citoyennes, hors cadre classique.

Pour la cinquantaine de participant.es, les objectifs de la journée sont notamment :

- Présentation de la FNSS et ses actions
- Introduction au référentiel avec la présentation des 13 modules
- Sensibilisation aux pratiques et postures des maraudeur.e.s
- Ateliers pratiques de mise en situation à l'usage du référentiel
- Promotion et diffusion du référentiel papier
- Echanges de pratiques
- Interconnaissance et mise en réseau

Cette journée a été conçue par un groupe composé de professionnels des maraudes, une déléguée du Conseil régional des personnes accompagnées (CRPA) de Nouvelle-Aquitaine et deux formateurs. L'objectif pédagogique était que cette journée puisse s'adresser à tout type de maraudeur, bénévoles comme professionnel.les, nouveaux.elles comme expérimenté.es. En utilisant une pédagogie ludique et très participative, la FNSS a favorisé les échanges de témoignages et de pratiques tout en restant en lien avec le référentiel. C'est ce qui avait pu être constaté lors de la première journée fin 2019 à Bordeaux. Des journées régionales de sensibilisation devaient être programmées en 2020 et 2021, notamment en Normandie, Hauts-de-France, Auvergne Rhône Alpes et Occitanie. La crise sanitaire a empêché la tenue de ces journées mais afin d'y pallier, la FNSS a décidé de digitaliser sa formation, en la remplaçant par un dispositif de type MOOC comportant plusieurs séquences et sur lequel les participants auront la possibilité d'évaluer leurs modalités d'intervention auprès des personnes sans-abri.

Dans un format court d'un peu plus d'une heure, cette formation permettra de continuer d'assurer la formation à l'usage du référentiel pendant la crise sanitaire mais aussi d'en faire bénéficier des territoires éloignés, notamment les DOM.

Le contenu de cette formation en ligne a été réfléchi par le Conseil d'administration ainsi que par les adhérents à la FNSS et une version bêta sera proposée au second trimestre 2021. La FNSS espère proposer un outil finalisé pour le mois de juin 2021.

➔ DONS DE MASQUES

Lors de la crise sanitaire et particulièrement lors du premier confinement, le matériel essentiel pour se protéger du virus a manqué à de nombreux dispositifs de première ligne, particulièrement les maraudes et Samu Sociaux qui sont restés en activité pour venir en aide aux personnes restées sans solution d'hébergement.

La FNSS remercie la Fondation Total qui lui a attribué gracieusement un lot de 42 000 masques qui ont été distribués à ses adhérents. Chaque structure a pu bénéficier de 1 800 masques, évitant ainsi d'éventuelles contaminations au sein des équipes ou directement des personnes rencontrées en rue. La FNSS remercie également la Croix-Rouge française et son équipe logistique qui ont assuré la distribution des lots auprès des adhérents de la FNSS.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX
76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 48 01 82 22
contact@samusocial-federation.org